

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Impôts cantonaux.* — *Manuels d'enseignement.* — *Dans les sections : Orbe.* — T. F. — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Où en sommes-nous ?* — U. I. P. G. DAMES : *Compte rendu de l'assemblée générale du 21 janvier.* — NEUCHÂTEL : *Cérémonie scolaire.* — *Croquis coté.* — *Dernières nouvelles.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALICE DESCŒUDRES : *La liberté à l'école.* — W. LOOSLI : *La fabrication des bons élèves.* — INFORMATIONS. — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

N'est-il pas piquant de constater que cette discussion sur l'Education nationale fait fleurir dans l'*Educateur* toute une pléiade de littérateurs espagnols ? Après Don Quichotte, prophétisant que le projet du Département militaire va détourner la jeunesse de l'étude et de la méditation, la livrer au dieu Mars et faire revivre l'époque héroïque où nos ancêtres aventureux faisaient trembler leurs voisins par leur humeur belliqueuse ; après Sancho aux propos pleins de sagesse, voici Rossinante qui couvre le débat de ses hennissements défaits.

. N'y a-t-il pas folle prétention à croire que la voix d'un simple mortel helvétique obtiendra audience dans ce concert ?

De quoi s'agit-il ? Sur la demande de la Société fédérale de gymnastique, de la Société suisse des Carabiniers et de sociétés militaires, s'alarmant de la condition physique des jeunes gens en général et des recrues en particulier, le Département militaire fédéral élaborera le projet que chacun connaît ici (*Militärischer Vorunterricht*, qu'il faudrait traduire par Préparation prémilitaire plutôt que par Education nationale). Ce projet, ayant soulevé mainte critique et se heurtant à de grosses difficultés d'ordre pratique, a été remis sur le chantier et personne ne sait, à l'heure actuelle, ce qui sortira des cartons du dit Département.

Si les correspondants de notre journal n'ont pas attendu la publication de ce projet pour partir en guerre, c'est que les modalités leur importent peu. C'est au principe même de l'obligation et à l'idée de préparation militaire qu'ils en ont.

C'est là, dit-on, servile imitation de l'étranger. Ce reproche qui ne manque jamais son effet, bien qu'à la réflexion on se demande

s'il constitue une condamnation suffisante — voir les Droits de l'Homme, la mode parisienne et l'usage du café — tombe ici à faux. L'idée d'associer les jeunes à l'effort de leurs aînés pour la défense du pays est à la base de notre existence nationale. Et s'il est maintenant utile de renouer avec cette tradition, c'est que nous ne vivons pas en vase clos, c'est que nous devons constater que nous sommes à peu près les seuls en Europe à nous désintéresser de la formation physique de la jeunesse. Je ne demanderai pas à Rossinante ce qu'il faut penser de notre Etat-Major, parce que j'ai confiance en lui qui est responsable de la défense du pays et qu'il est le meilleur juge pour connaître les exigences actuelles du métier des armes, à l'apprentissage duquel on consacre 18 à 24 mois, aussi bien à Moscou qu'à Rome et à Paris.

Je ne pense pas que ce projet porte une intolérable atteinte à la liberté du jeune homme, ni que la gymnastique, le sport ou le tir puissent lui enlever le loisir de la méditation silencieuse. A titre d'indication, je puis assurer que les heures de gymnastique obtiennent, dans les Cours post-scolaires, un intérêt infiniment plus spontané que les leçons de français ou d'instruction civique, obligatoires elles aussi.

Et que dire de l'appréciation défaitiste de Rossinante qui refuse aux efforts et aux sacrifices consentis pour notre défense nationale toute efficacité devant l'étranger, en même temps qu'il adresse un reproche voilé à notre politique de neutralité ?

Que répondre à Don Quichotte qui appréhende l'exaspération du sentiment national et son cortège de catastrophes ?

Je leur dirai que le soleil du Midi, sous l'inspiration duquel ils se sont placés, leur a exalté un peu l'imagination.

Chacun sait que jamais notre armée ne sera une cause de guerre ni une source d'inquiétude pour nos voisins bien intentionnés. Au contraire, nous l'aimons et la servons parce qu'elle est pour nous une garantie de paix et qu'elle calme bien des tentations en ces temps inquiétants.

Et nous pensons que la jeunesse ne croira pas au-dessous d'elle de se tenir prête à faire, s'il le faut, le sacrifice que nous avons consenti pour défendre les mille choses par quoi ce pays nous paraît digne d'être maintenu.

R. MICHEL.

VAUD

IMPOTS CANTONAUX

Qui de nous n'a pas considéré d'un œil maussade l'unique feuille verte qui pousse en automne, la feuille verte des impôts cantonaux et communaux ! Qui de nous n'a pas trouvé ennuyeux de verser tout à la fois une somme qui absorbe traitement mensuel ou augmentations !

Une facilité nous est offerte pour ce qui concerne les impôts cantonaux. Si nous les payons par acomptes ou en bloc avant décembre, il nous est bonifié un escompte de 4 % l'an. Pour les communaux, l'escompte n'est pas prévu, mais la somme est acceptée tout de même. Profitons donc de l'« occasion », pour alléger nos charges de fin d'année.

L. Cz.

MANUELS D'ENSEIGNEMENT

Degré intermédiaire.

L'enfant qui atteint ses neuf ans, s'il est encore bien frêle en stature et en sagesse, se sent grandi le jour où il entre au degré moyen, à cause du grand nombre de livres qu'on lui remet et qu'il doit « fourrer » soigneusement. Certains l'accompagneront presque tous les jours, de l'école à la maison et vice versa (français, calcul) ; au bout des trois ans, ces loqueteux auront bien mérité le grand repos. D'autres, utilisés seulement en classe et moins souvent, garderont une fraîcheur relative, ce qui permet de les distribuer de nouveau et de faire quelques économies au compte des fournitures gratuites.

Nous savons que le *Manuel d'Histoire* est actuellement soumis à revision, et ce que nous pouvons regretter, c'est que le *Bulletin officiel* n'ait pas dit au corps enseignant le nom des membres de cette commission de revision. Ceux qui enseignent auraient eu certainement des vœux à formuler, des suggestions intéressantes ; ceux qui sont à la besogne tous les jours ont le droit de savoir quels outils on leur prépare et d'apporter quelques données et matériaux utiles à leur construction. On ne contentera jamais tout le monde et son père ; mais le bon ouvrier est directement intéressé à l'amélioration de ses outils ; il faut qu'il donne librement son avis sur des points qui sont basés sur ses expériences personnelles. Il y a bien dans cette commission des instituteurs, mais, choisis par le Département, ce n'est qu'incidemment que nous avons appris qu'ils en font partie.

En *géographie*, on se plaint de la surabondance des mots, du manque de cartes-relief. Il faudrait des illustrations plus nombreuses, des graphiques correspondant au commerce, aux cultures, à l'industrie. La teinte jaune uniforme des cantons devrait être bannie... Un autre collègue n'ouvre jamais le manuel pour la géographie et la fait avec la classe entièrement à la carte. Celui-là paraît facile à contenter, ou bien peut-être a-t-il simplement trouvé le moyen d'échapper à des textes longs à expliquer, à une nomenclature forcément aride et compliquée pour s'en tenir à la géographie-voyages au moyen de la baguette. C'est évidemment la plus captivante, mais le vocabulaire géographique exige comme tout autre des phrases adéquates et la flore, la faune, l'élevage, l'activité de l'homme demandent des textes-lecture et des questionnaires.

En *sciences naturelles*, on trouve le manuel trop complet ; il donne une multitude de détails au lieu de suggérer les recherches par des « questionnaires et des problèmes répartis par saisons et par sujets ».

(A suivre.)

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Orbe. — Vendredi 4 février, 17 h. : Cours de gymnastique pour institutrices.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET OUVRIERS DE L'ÉTAT DE VAUD

Traitements. — Maintenant que chacun a été exactement et officiellement renseigné sur les nouvelles conditions de salaire pour cette année, il nous paraît opportun de rassembler en quelques lignes les principaux faits de l'année écoulée et d'en tirer, pour notre gouverne, des indications utiles.

Si l'on se rappelle que le comité central de la Fédération avait reçu de l'assemblée des délégués, au début de l'année, le mandat de revendiquer auprès des autorités la suppression totale de la retenue, on ne peut qu'être frappé de l'écart trop grand entre le... désir et la réalité. Mais c'est juger bien sommairement une question beaucoup plus complexe qu'on pourrait se l'imaginer, et l'impression devient tout autre quand on connaît les conditions dans lesquelles le comité a dû « travailler ».

Dès la première prise de contact avec nos autorités, à la suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler ici, nous avons dû nous rendre compte de l'impossibilité d'obtenir une amélioration que le renchérissement de la vie aurait pourtant parfaitement justifiée, bien que la situation économique n'ait pas suivi tout à fait la courbe qui se dessinait dans les premiers mois. Mais il a fallu surtout tenir compte de la situation financière de l'Etat, c'est-à-dire de la cause essentielle et réelle de la diminution de nos traitements. Nos délégués le comprirent, et une nouvelle assemblée extraordinaire convoquée d'urgence le 28 novembre, parfaitement renseignée sur les faits, approuva sans réserves l'attitude prise par le comité.

Comme on le sait, c'est le projet du Conseil d'Etat (augmentation de 1000 fr. de toutes les exonérations) qui fut adopté par le Grand Conseil. M. Fischer, chef du Département des Finances, avait bien voulu nous en faire part dans le courant de l'automne. Mais d'autres propositions furent examinées et présentées par la Commission des Finances, en particulier celle de M. Reymond, son président. Cette proposition ajoutait à celle du Conseil d'Etat un allègement de 1 % du taux de réduction.

Faisant la part du feu, et dans l'impossibilité d'obtenir une amélioration plus considérable, nous nous étions ralliés, en attendant mieux, à ce dernier projet, et cela non seulement en raison de l'avantage matériel qu'il présentait sur celui du Conseil d'Etat, mais aussi parce que, en s'attaquant au taux de réduction, il marquait la volonté de revenir graduellement, et par le chemin qui avait été suivi à « l'aller », le retour aux traitements légaux. C'était donc surtout une question de principe.

L'adoption de cette proposition aurait satisfait d'abord au désir d'améliorer en premier lieu les catégories inférieures de traitements et les conditions financières des familles nombreuses, en même temps qu'elle aurait « affirmé — dit M. Reymond dans son rapport — la tendance à une amélioration de tous les traitements ».

Au cours de l'année, nous pouvions penser que le Conseil d'Etat n'était pas opposé à cette manière de voir, et nous donnerons ici à ce propos un fragment de « l'exposé des motifs du projet de budget pour l'année 1938 ». Sous le titre « Réduction des traitements », le Conseil d'Etat reprend et fait sien ce passage du rapport de M. Hirzel sur la motion Bringolf (pl. 5 à 6) :

« Sans reprendre le détail de l'exposé du rapporteur, le Conseil d'Etat en extrait toutefois le passage suivant qui situe fort bien la question telle qu'elle se pose aujourd'hui : ... quel que soit le sentiment que l'on éprouve à l'égard des revendications de salaire, on doit tenir compte du fait que la diminution de 10 % est le phénomène occasionnel et exceptionnel qui ne peut subsister qu'au bénéfice des circonstances précises ayant entraîné la dérogation à la loi. Si ces circonstances disparaissent ou se modifient, il est évident que la tendance au retour de l'état normal se justifie, à moins que l'on entende contester le système légal lui-même ayant établi les traitements de base. Or personne, semble-t-il, n'entend discuter aujourd'hui les normes mêmes des traitements tels qu'ils ont été établis par les conditions de travail et d'engagement des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat. » (A suivre.)

R. FAGUE.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS OU EN SOMMES-NOUS ?

Le principal événement de cette troisième semaine de janvier a été l'envoi d'une circulaire du « Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel ».

La partie positive de ce document tient en une ligne : « Le syndicat se place franchement sur le plan chrétien et national ». Par contre, en réponse à notre circulaire du 22 décembre dernier, le syndicat reprend à son compte les accusations de certains collègues

qui affirment que nos déclarations sont calomnieuses et diffamatoires.

Nous nous félicitons d'avoir, dès le début de l'« affaire », constitué un dossier complet qui nous permettra de confondre ceux qui nous accusent pour justifier leur attitude.

Nous ne pouvons que réitérer la déclaration faite par le comité de l'U. I. P. G. dans notre dernier numéro.

A ce propos, notre Comité a cru bon d'inviter deux de nos anciens membres à préciser leurs accusations contre lui et d'en fournir la preuve. Espérons qu'ils ne se déroberont pas et qu'au moment où paraîtront ces lignes, ils auront reconnu leur erreur !

Pas plus que nos adversaires, nous n'avons le goût des « polémiques stériles » ; il faut du moins que la vérité puisse se faire jour. Et, pour cela, nous avons tout ce qu'il faut pour édifier nos lecteurs.

A. L.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du 21 janvier 1938.

La question du Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel : réponse à notre offre d'échange de vues, proposition du comité, résolution et conclusions tendant à définir nettement notre attitude, constituait la partie importante de notre ordre du jour.

Nous avons demandé au comité du S. C. N. E. O. — par l'entremise d'une collègue, — de nous déléguer quelques membres dont nous espérons des explications qui auraient facilité nos discussions. Notre invitation est restée sans réponse ; on ne peut considérer comme telle la lettre que nous adresse le comité du S. C. N. E. O. qui relève et commente les 5 points du « plaidoyer » de l'U. I. P. G. (dames), paru dans le *Bulletin* du 25 décembre 1937.

Une seule de nos collègues, membre du Syndicat, assistait, à titre absolument personnel, à notre séance ; nous la remercions et la félicitons encore pour son attitude loyale.

De la discussion nourrie et de l'échange de vues intéressant qui s'établissent, je relève les points principaux qui étonnent nos collègues. Que penser de la leçon de morale (s'agit-il seulement de morale ?...), que préconise le Syndicat dans sa dernière circulaire, leçon dont les parents « non-chrétiens » pourraient faire exempter leurs enfants...

Comment admettre qu'un journaliste, étranger à l'enseignement, soit appelé à jouer un rôle aussi actif dans un groupement d'instituteurs ?

Comment justifier la nécessité d'un Syndicat se préoccupant de la défense des intérêts matériels de ses membres, alors que les

U. I. P. G. luttent déjà de leur côté pour sauvegarder et améliorer la situation de tous les instituteurs ? Les dissidents n'ont-ils pas compris que cette division entraîne un affaiblissement de nos forces, préjudiciable à tous ?

Il est nécessaire maintenant d'adopter une attitude nette. Malgré toute la peine que nous coûte une telle décision, la résolution suivante est adoptée, à une très forte majorité :

« Dans sa séance du 21 janvier 1938, l'assemblée générale de l'U. I. P. G. section des dames, a pris connaissance des buts du Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel, tendant à modifier la conception de la neutralité de l'école genevoise.

» Elle constate que ces buts sont contraires aux articles 49 (1, 2) et 27 (3), de la Constitution fédérale, à l'article 137 de la Constitution genevoise, à l'article 24 du règlement de l'Enseignement primaire, ainsi qu'à l'esprit de notre association et à l'art. 1, lettre c), des statuts communs de l'U. I. P. G.

» Elle constate, en outre, qu'en déclarant, à l'article 2 de ses statuts, vouloir travailler à « la réalisation d'un ordre social corporatif », le S. C. N. E. O. prend une attitude politique.

» D'autre part, elle constate, qu'invités à venir s'expliquer loyalement à une de nos assemblées générales, les représentants du S. C. N. E. O. se sont dérobés et n'ont répondu que par des arguties.

» Elle affirme à nouveau son attachement au principe de l'école neutre, garantie de concorde et de paix.

» Elle déplore la formation d'un groupement dissident qui rompt l'unité nécessaire au corps enseignant pour une action professionnelle et corporative fructueuse, et nuit à l'entente et à la confiance qui doivent régner entre collègues appelés à travailler côte à côte.

» En considération de ce qui précède :

» 1. l'assemblée invite instamment ses membres à ne pas adhérer à ce nouveau groupement ;

» 2. elle déclare incompatibles la qualité de membre de l'Union des Institutrices primaires genevoises et celle de membre du Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel. »

J.-M. L.

NEUCHÂTEL

CÉRÉMONIE SCOLAIRE

Les Ponts-de-Martel. — Jeudi matin, 13 janvier, M^{lle} Alice Schleppey, laquelle est arrivée au terme de 30 années d'enseignement dans la commune des Ponts-de-Martel, fut fêtée !

Tour à tour, M. le Dr Alfred Zimmermann, président de la Commission scolaire, puis M. l'inspecteur Charles Bonny, enfin le Corps enseignant et les enfants eux-mêmes exprimèrent à la consciencieuse institutrice leur admiration, leurs félicitations et leurs bons vœux.

Un chant de circonstance agrémenta cette cérémonie qui se déroula en une charmante intimité dans le cadre de la classe magnifiquement parée de verdure et de fleurs !

Un plateau en étain, avec dédicace, ainsi que des fleurs, furent remis à la jubilaire en témoignage d'affection et de gratitude profonde pour le zèle sans relâche qu'elle met dans l'accomplissement de sa tâche de consciencieuse éducatrice.

CROQUIS COTÉ

Le Département de l'Instruction publique envisage, pour le printemps, la remise aux classes de VII^e année, d'un cahier intitulé : *Le croquis coté* où se trouveront toutes les indications, avec modèles à l'appui, destinées à la construction d'un dessin d'objet conformément aux usages admis par la Société suisse des ingénieurs et des architectes à laquelle a été soumis le manuscrit. Celui-ci circule parmi les membres de la Commission du matériel scolaire qui ne manquera pas de recommander l'adoption de ce petit manuel appelé à faciliter l'enseignement d'une branche dont l'importance est grande pour tous ceux de nos élèves qui se sentent attirés par les activités manuelles.

J.-Ed. M.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'*Assemblée des délégués* aura lieu le samedi 12 mars, à Neuchâtel. Nos chefs de section voudront bien faire procéder à la désignation des représentants à cette assemblée. Aux termes de l'art. 23 de nos statuts, toutes nos sections ont droit à trois représentants sauf celle du Val-de-Ruz dont la délégation se composera de deux membres. Les présidents de section assistent de droit à l'assemblée. Ces derniers voudront bien adresser *leurs rapports* sur l'exercice 1937, au président central, M. Léopold Berner, à Rochefort. Le dernier délai est fixé au 1^{er} mars.

En dehors des rapports habituels, nos délégués devront arrêter les propositions de la S. P. N. concernant la prolongation de la scolarité. Cet important problème qui a été discuté par la Commission consultative pour l'enseignement primaire est soumis à l'examen des Conseils communaux, des Commissions scolaires, des Commissions des écoles professionnelles. Notre association a été invitée aussi à donner son avis. M. Georges Stroele qui est membre de la Commission consultative rapportera sur la question devant l'Assemblée des délégués.

De plus, il fera entendre sa voix dans le *Bulletin*, ce dont nous lui sommes reconnaissant.

A bientôt quelques échos de la séance du Comité central qui a eu lieu le 22 janvier. A bientôt aussi des nouvelles de la section de La Chaux-de-Fonds où la vie reprend ses droits.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA LIBERTÉ A L'ÉCOLE

Si mes collègues, déjà avancés dans la carrière, consultent leurs souvenirs d'enfance, et viennent à se demander combien de fois, durant leurs longues années d'école, ils ont eu cinq minutes pour faire ce que bon leur semblait, le compte sera tôt fait. A mesure qu'on a réalisé que le but de l'école était de développer les forces créatrices qui sont dans l'enfant, ces moments de travail libre sont devenus moins rares. Mais actuellement, quand, pour le plus grand malheur des enfants, de leurs maîtres et de la patrie, on surcharge les classes, la liberté devient d'autant plus rare que les programmes restent plus impérieux, et que le maître doit enseigner 35, 40 élèves et plus.

Cela a été, parmi plusieurs autres, un des avantages des classes spéciales (pour enfants retardés), que d'accorder à leurs élèves une dose un peu moins homéopathique de cette liberté, justement par le fait que ces classes sont moins nombreuses, puis parce que chaque enfant est plus différent de son voisin que dans la classe ordinaire... Jamais on ne pourra assez remercier les enfants retardés pour tout ce qu'ils ont donné — oh ! bien inconsciemment — à leurs camarades plus doués.

Liberté dans le choix des occupations. — Lorsqu'un élève vous arrive absolument réfractaire à tout travail scolaire, instable au plus haut degré, force vous est bien de lui laisser choisir une occupation, quitte à exercer une douce pression pour qu'il ne l'abandonne pas sitôt commencée. Pour tous ces élèves qui, dans toutes les classes, ont toujours terminé leur travail avant leurs camarades, quelle plus belle récompense que d'être libre de faire « ce qu'on veut ! » Le maître n'a pas forcément le monopole des bonnes idées, et il est arrivé souvent que, dans ces moments de liberté, tel enfant songe à un travail très profitable. Souvent aussi, un enfant demandera de pouvoir travailler en collaboration avec un de ses camarades, alors que sa maîtresse ne sait pas suffisamment utiliser cette voie, souvent excellente.

Liberté dans chaque branche d'enseignement. — Pour le dessin, la liberté a conquis droit de cité : le dessin libre est au programme. Et c'est pourquoi naissent tant de compositions touchantes, naïves, belles parfois. En calcul, les exercices libres, trouvés par l'élève, n'ont pas moins de valeur ; un exemple bien frappant : faites faire des soustractions à de petits enfants pendant toute une année, en ayant soin de poser vous-même les règles à exécuter : l'élève ne fait pas l'expérience qu'il n'est pas possible d'enlever un grand nombre d'un petit ; laissez-le inventer ses soustractions lui-même, et il ne

se passera pas cinq minutes qu'il n'en ait fait la découverte ! Il arrive que certains enfants, lorsqu'ils doivent inventer des calculs, suivant la ligne de moindre résistance — chère à de plus âgés aussi ! — posent des règles trop faciles ; mais plus souvent, ils aiment s'essayer à des opérations plus compliquées que celles du maître : il m'est arrivé d'avoir quelque difficulté à compter de tête certains calculs de « forts en thèmes » ! même dans la classe spéciale.

Parfois, la tâche est au-dessus des forces de l'enfant ; il est des cas où le matériel lui permettra d'arriver ; d'autres fois, une explication supplémentaire l'aidera à franchir ce nouveau pas.

Il est des classes où l'on fait choisir chants et poésies ; pourrait-on le faire plus fréquemment encore ? Mais c'est surtout dans l'enseignement de la langue écrite que la méthode de la bride sur le cou a du bon ! Ecoutez cet arriéré vous décrire son mal de dents : « Hier soir, j'ai eu mal aux dents : ils m'ont dit qu'il n'y a pas de dentiste ouvert ; sans ça j'y aurais été tout de suite, pas une minute après ; ça m'aurait rien fait de payer 10 francs ; ce matin, j'ai demandé une carte de dentiste »... Et cette compréhension psychologique chez un autre arriéré : « ... Il y avait un gros chien du Saint-Bernard qui s'appelait Bruno. Quand nous sommes rentrés, il m'a aboyé et la fermière a voulu l'attacher ; mais elle lui a dit : « Si tu es sage, je ne veux pas t'attacher ! » Et il n'a plus dit un mot. Alors, il est plus obéissant que nous parce que, quand on nous dit de ne pas faire quelque chose, on le fait ; ça a bien touché la maîtresse. » N'apprenons-nous pas à écrire pour nous exprimer ?

Et les dictées, exercices de tous genres ne prennent-ils pas trop souvent la place du récit tout simple de choses vécues ? Nous nous rappelons tous la corvée des lettres à écrire : si la rédaction libre est plus pratiquée, écrire une lettre devient une joie : je l'ai expérimenté, même avec des arriérés, même à l'égard des lettres de condoléances ! Témoin cette petite fille, écrivant à une mère désolée, à propos d'un accident survenu en ville : « Chère Madame, Nous sommes bien tristes de savoir que vous avez perdu votre maman et votre petit garçon. J'espère que vous ne pleurez pas trop ; ça nous ferait beaucoup de peine. J'aimerais bien vous consoler ; je ne sais pas comment faire... » Et ces quelques lignes spontanées, parties du cœur, sont allées au cœur de la pauvre mère.

On sait combien Pestalozzi aimait les enfants arriérés, désirant en avoir le plus possible pour prouver l'excellence de sa méthode. Les enfants arriérés le lui rendaient bien, témoin ce récit de sa vie¹, formé d'extraits de rédactions libres d'une dizaine d'enfants arriérés, auxquels j'avais raconté Pestalozzi. (Pestalozzi, abandonné et mal-

¹ On le trouvera dans la troisième édition de mon ouvrage : « L'Education des Enfants arriérés ». J'y renvoie le lecteur.

heureux, à Neuuhof, vient d'écrire son livre *Léonard et Gertrude*.)

« Pestalozzi a envoyé ce livre dans tous les pays ; et tous les étrangers ont acheté les livres et les ont lus ; ils ont dit qu'il était savant. Ils sont venus chez Pestalozzi avec des chevaux et des voitures ; et chaque fois qu'ils le voyaient (lui), il suçait sa cravate et il était tout sale ! Et quand les gens de la ville venaient le voir, on se moquait d'eux : « Oh ! vous vous dérangez pour un homme si sale et si mal vêtu et si pauvre ! » Et les gens répondaient : « Il a écrit un livre du nom de *Léonard et Gertrude* ». Et d'autres, qui venaient de France, d'Allemagne, d'Autriche, etc., disaient : « C'est ce vieux Pestalozzi qui a fait ce beau livre ! »

Si, comme cela se fait souvent, j'avais rédigé au tableau noir, avec la coopération des élèves, la vie de l'ami des enfants, il en serait sûrement résulté un récit absolument quelconque, infiniment au-dessous des lignes charmantes venues sous la plume des arriérés ; un de nos concitoyens les plus aimés, en Suisse allemande, n'est-il pas allé jusqu'à affirmer qu'il n'avait jamais lu quelque chose d'aussi bien sur Pestalozzi.

Liberté des programmes et des horaires. — Point n'est besoin d'insister : avec des enfants de niveaux et de mentalités si différents, il va sans dire que c'est l'art du maître de profiter de toutes les occasions, si nombreuses dans la vie, de développer chez eux le sens de l'observation, de faire appel à leur jugement, de parler à leur cœur. Combien de fois un horaire soigneusement préparé doit-il être sacrifié sans hésitation à une merveilleuse occasion de contact avec la vie, qui intéresse les enfants, enrichit leur personnalité, les rend heureux. Au fond, tout est là, maintenant ; avec toutes les tristesses et les menaces qui planent sur la vie des petits, un seul point importe : il faut que des souvenirs lumineux leur donnent la force de vivre. Combien, souvent, n'est-ce pas au dehors, dans la rue parfois, plus souvent au contact de la nature, que s'opère ce contact intime avec l'âme des êtres et des choses, véritable développement de la personnalité, auprès duquel tout le savoir purement scolaire — pour nécessaire qu'il soit, — n'a que peu de valeur. Nos écoles genevoises l'emportent sur beaucoup d'autres par cette sortie hebdomadaire obligatoire, — durant la belle saison tout au moins. — Pour la classe spéciale, c'est encore trop peu ; pour tous les petits, c'est certainement trop peu : il faut pouvoir observer sur place et les beaux dessins du givre, et l'humidité paraissant ou disparaissant sur la route, et les mouvements de l'ombre et du soleil ; — tout ce qui bouge captive les petits — et ce qu'offre de richesses le marché le plus proche ; et ce qui pousse chaque semaine dans le jardin proche de l'école, et, mieux encore, le jardinier cultivant son coin de terre ou l'artisan au travail. Est-ce entre les quatre murs de la classe,

si avenante soit-elle, que l'enfant apprendra à se réjouir de toutes les richesses du printemps ou de l'automne ?

Liberté de mouvement. — Quoique des recherches de physiologistes belges, vieilles de plusieurs décades, aient établi péremptoirement que l'immobilité est un facteur d'abêtissement pour l'enfant, « l'école assise » a encore la conscience chargée de bien lourds péchés ! Le développement de l'initiative, du sens de la responsabilité n'exige-t-il pas que l'enfant se déplace, collabore avec un camarade, l'aide parfois, ou s'en fasse aider, aille quérir lui-même ce dont il a besoin. Du bruit ? pourquoi ? Quiconque a visité certaine classe Montessori au Tessin, où des enfants, chaussés de soccolis de bois, ne cessent de circuler sans faire de bruit pour autant, est bien persuadé qu'avec leurs semelles de cuir, nos élèves peuvent se mouvoir silencieusement.

Il faudrait encore parler de la liberté de parole, etc., etc...

Il suffit. Si les classes spéciales ont réussi à entraîner les autres classes plus près de la vie, si elles ont diminué pour maîtres et élèves de nombreux obstacles rencontrés sur la voie scolaire, si elles ont souvent transformé en enfants actifs et heureux des inadaptés à l'enseignement tel qu'il se donnait autrefois, c'est dû en grande partie à la liberté qu'elles ont laissée aux maîtres et aux élèves.

Alice DESCŒUDRES.

LA FABRICATION DES BONS ÉLÈVES

Sous ce titre, la revue *Esprit*, de novembre dernier, a consacré d'abondantes pages à un article de M. Bernard Charbonneau.

L'auteur, qui appartient à l'enseignement, s'y livre à une attaque en règle contre l'école d'aujourd'hui qu'il oppose à celle d'après-demain et qu'il appelle l'école personnaliste. Il a soin de nous avertir que ses considérations sur l'enseignement sont violemment partiales ; la précaution était d'ailleurs superflue ; l'absence d'objectivité est, ici, décidément trop apparente pour que le lecteur le moins prévenu se laisse prendre au jeu.

Le paradoxe est la consolation, l'exutoire des esprits généreux. Il n'a peut-être pas plus d'utilité, de consistance qu'une bulle qui éclate au moindre souffle. En fait, il contient toujours en germe des idées qui trouveront leur emploi le moment venu. Sous ce rapport, l'article de M. Charbonneau est mieux qu'une simple critique d'un état de fait jugé déplorable. L'éducation personnaliste telle qu'il la conçoit vise à donner à la notion de responsabilité un sens précis, à en faire une réalité que notre école aurait certes tort d'ignorer.

Mais n'est-ce pas là, précisément, la préoccupation à laquelle elle attache de nos jours une particulière importance ? M. Charbonneau a tout l'air de croire que les membres de l'enseignement

sont, par définition, réfractaires à toute espèce de progrès, que le genre « pion » résume et absorbe leurs aspirations. C'est faire trop bon marché des efforts accomplis depuis quelques années dans le sens d'une école plus pratique, plus active, plus sereine.

Certes, M. Charbonneau en veut surtout à l'enseignement supérieur et secondaire, en France, mais il dit bien, en passant, que l'école primaire procède des mêmes erreurs, des mêmes vices sous des formes différentes. « Dans un monde qui ne fonctionne qu'en brisant les personnes, l'école joue son rôle en faisant avorter l'humanité dans l'enfance. »

Donc tout est à changer : maîtres, méthodes, organisation. Un souffle nouveau doit animer l'enseignement à tous ses degrés. Commençons par faire table rase des théories surannées, des concepts fossiles, de ce stock poussiéreux de vieilles règles qui n'ont servi qu'à fabriquer... de bons élèves. « Le temps est venu : nous ne pouvons remplir notre mission d'éducateurs qu'en reconstruisant l'institution où nous devons servir. »

Comme on voit, la tendance est nettement révolutionnaire et le mérite de M. Charbonneau est de le dire sans ambiguïté. Du reste, quand il s'élève contre le bourrage de crâne, le savoir inutile, le surmenage intellectuel, les classes trop chargées, il peut être assuré d'avoir avec lui les membres de l'enseignement primaire unanimes qui, depuis longtemps déjà, mènent la danse du scalp autour de ces « surgeons ». De même lorsque, parlant de méthode, il nous rappelle que « nous devons conduire nos élèves jusqu'à l'objet qu'ils doivent connaître mais c'est eux qui doivent en prendre connaissance, parce que la connaissance est un acte d'initiative, la prise de possession d'un objet par une personne ».

Emile prenait déjà ses leçons de la nature. « Qu'il ne sache rien, pensait son précepteur, parce que vous lui aurez dit mais parce qu'il aura compris lui-même. Si votre tête conduit toujours ses bras, la sienne lui devient inutile. »

Et c'est Tolstoï qui affirmait que le seul maître était l'expérience, la vision directe et juste de la vie.

Dira-t-on que notre école n'a rien retenu de ces préceptes ? que c'est l'école personnaliste qui les a découverts ? Ne serait-il pas plus juste de reconnaître que d'utiles réformes ont été accomplies pour rendre l'enseignement moins livresque, donc plus près de la vie ?

Dans toutes les régions du pays, les maîtres prennent des cours de gymnastique, de travaux manuels, d'école active. Les unes après les autres, les branches du programme sont passées au crible. On parle de méthode Porinot pour la composition, de méthode Devaud pour la lecture, de méthode Mayor pour le solfège. Tout cela est fort bien et témoigne d'un réel désir de renouvellement. Tout au plus

pourrait-on se demander, en passant, ce que deviennent dans ce fatras les préoccupations spirituelles qui, elles aussi, préparent à la vie...

La création des classes ménagères et de pré-apprentissage marque une nouvelle orientation de l'enseignement. Le même souci se retrouve sur le plan psychologique. La connaissance de l'enfant par l'observation et le dépistage de ses aptitudes par la méthode expérimentale n'ont pas pour objectif la fabrication des bons élèves mais la formation d'hommes conscients de leurs responsabilités.

Sur ce point, encore, nous nous rencontrons avec les partisans de la révolution personnaliste.

Les divergences portent moins, semble-t-il, sur les principes que sur la manière de les appliquer.

M. Charbonneau imagine une école sylvestre où les élèves seraient en contact direct et permanent avec la réalité. « Ici, une rivière où des équipes d'élèves ont aménagé une petite plage et à quelques mètres de là, près d'un ponton, sont amarrés de nombreux bateaux portant des noms redoutables, car ce sont les enfants qui ont construit eux-mêmes cette flottille ; plus loin, les nasses sèchent accrochées à un piquet ; le soir, les répétiteurs et les professeurs d'histoire naturelle vont les relever, accompagnés de leurs élèves. » etc...

Le tableau est suggestif et montre bien dans quel sens il faut comprendre cette rénovation de structure dont parle M. Charbonneau.

On a parfois oublié, en effet, que l'école n'est pas faite pour l'école, mais pour la vie qui déborde les horizons livresques ; qu'elle doit fournir des hommes à la société de demain et non des écoliers ; des travailleurs et non des « forts-en-thème » ; des esprits pratiques et non des esprits brillants mais vides.

Dans le même numéro de la revue précitée, nous trouvons, sous la plume de M. Jacques Lefrancq, cette remarque qui a sa place ici : « Il est urgent que ceux à qui incombe le soin de la recherche scientifique abandonnent leurs airs de supériorité et s'apprentent à collaborer avec les instituteurs, les contremaîtres, les fermiers. »

Rappelons aussi l'article de M. Jean Giraudoux, dont l'*Educateur* du 6 novembre a publié un extrait, et dans lequel l'éminent écrivain s'exprimait dans le sens d'une collaboration plus effective entre l'Institut et les instituteurs.

Ces références sont un encouragement pour ceux qui estiment, avec raison, que la réforme souhaitée est dans une plus juste compréhension des véritables intérêts de l'enfant ; que l'école, et singulièrement l'école primaire, a, aujourd'hui plus que jamais, son rôle à remplir, non dans la fabrication des bons élèves, mais dans la formation d'une génération moins « révolutionnaire » et plus avide de réalités spirituelles.

W. LOOSLI.

INFORMATIONS **L'ÉCOLE EN ISLANDE**

Depuis la loi de 1907, les enfants doivent apprendre à la maison les premiers rudiments et arriver à l'école sachant lire et calculer un peu. L'école s'efforce ensuite de développer ce qu'ils savent et d'élargir leur horizon. La dispersion extraordinaire des fermes a amené la création d'écoles de district et d'écoles ambulantes. Les enfants les fréquentent pendant deux ou trois mois de l'année. Ils n'y arrivent souvent qu'après un long et pénible trajet. Les locaux étant insuffisants, on cherche à recueillir des fonds qui permettront de construire des internats. Dans les villes, les écoles ont réalisé de grands progrès. Celle d'Akureyri, tout au nord de l'Islande, est une des plus modernes. Plusieurs centaines d'écoliers y reçoivent une instruction primaire. En 1932, on a, dans les classes, réparti les élèves en équipes de cinq que commande un sixième. Chaque équipe a un travail à faire en un temps déterminé, par exemple dix jours. Une équipe est occupée à une extrémité de la salle à faire un problème au tableau, tandis qu'ailleurs, une autre apprend la géographie devant une carte murale. Le maître va d'une équipe à l'autre et dirige le travail. Cet enseignement, où les enfants s'entraident, est plus vivant que l'ancien et donne de bons résultats. Des distributions de lait et d'huile de foie de morue se font à l'école.

B. I. E.

LECTURE LITTÉRAIRE

L'ACHAT DU CERCEAU

Bien des jours avant de l'acheter, il l'avait remarqué à l'étalage d'un bazar, et s'était dit qu'on ne pouvait souhaiter un cerceau plus beau, peut-être à cause de l'aspect robuste et sain du bois, dont la couleur était franche, dont les lames s'ajustaient bien. Rien qu'à le regarder, on sentait comment il pourrait bondir. Les dimensions du cercle l'avaient un peu inquiété. Mais Louis comptait grandir des années encore... En le prenant un peu grand, Louis ménageait l'avenir.

PREMIER ESSAI

Donc, il avait descendu l'escalier de la maison, le cerceau accroché à son épaule. Une fois dans la rue, il s'était placé au milieu du trottoir, avait posé le cerceau bien droit, en le retenant légèrement avec les doigts de la main gauche. Puis il avait donné un coup sec. Le cerceau s'était échappé. La pointe du bâton l'avait rattrapé aussitôt pour le maintenir dans la bonne route ; et depuis, Bastide et le cerceau avaient couru l'un derrière l'autre : un peu comme un enfant courrait derrière un chien qu'il tiendrait en laisse ; un peu aussi comme un

cavalier se laisse porter par son cheval, tout en ne cessant pas de l'exciter et le guider.

JULES ROMAINS.

Les hommes de bonne volonté. Flammarion, éditeur.

LES LIVRES

A la recherche d'une pédagogie nouvelle, par F. Seclet-Riou. — Nathan, éditeur, Paris.

Un nouveau livre à verser au dossier : Ecole nouvelle contre Ecole traditionnelle. L'auteur ne nous offre pas une méthode toute faite, mais nous fait part d'expériences et d'études qui l'ont amené à substituer l'action libre à la contrainte, l'enseignement individuel au collectif. Organisation semblable à celle des écoles montessoriennes ou à celle de la Maison des Petits à Genève. Les notes, classements et récompenses sont supprimés ; ce qui n'exclut pas un contrôle constant.

Notons ces quelques lignes de M^{me} Seclet-Riou qui feront comprendre l'esprit de son livre : « L'enfant-roi, l'enfant-esclave sont les deux conceptions que la pratique nous révèle comme les plus dangereuses. L'enfant n'a pas le droit d'absorber la vie de l'adulte, de l'emplir complètement. L'adulte n'a pas le droit de s'annexer l'enfant. Mais l'éducateur doit faire sur lui-même l'effort nécessaire pour permettre à l'enfant de vivre, de s'affirmer, de dégager sa personnalité intellectuelle et morale, pour préparer en l'enfant d'aujourd'hui un homme qui sera demain vraiment libre. »

Alb. R.

Sprechen Sie Deutsch ? Parlez-vous français ? Guide moderne de conversation, avec un double vocabulaire allemand-français et français-allemand, par P. Hedinger-Henrici, professeur à l'Ecole de Commerce, Lausanne. 4^e édition, revue et augmentée. Editions « Spes », Lausanne.

Pour les gens de notre pays, la nécessité de « parler » les deux principales langues nationales n'a jamais été plus réelle, plus pressante. L'étranger ferme ses portes tant qu'il peut et nos jeunes gens des deux sexes doivent donc chercher à l'intérieur de nos frontières à se faire un sort acceptable. La connaissance de la langue allemande pour les Romands s'impose impérieusement, et vice versa. Mais l'étude est ardue et tout ce qui peut la faciliter mérite d'être signalé. Voici donc un « instrument pratique » qui a déjà fait ses preuves : une brochure de cent pages contenant trente « conversations » sur des sujets d'ordre pratique, traités par « demandes et réponses » dans un langage simple, usuel, calqué sur la réalité. Excellente chose pour les débutants, qui dès leurs premiers pas peuvent entrer dans le « parler réel », élément principal de toute langue vivante. *Sprechen Sie Deutsch ?* est le complément indispensable de tout enseignement grammatical. (Communiqué.)

Projections lumineuses **CLUB RAMBERT**

Location de superbes clichés de montagne et de fleurs (en couleurs).
Séries avec lecture accompagnante. Pour tous renseignements, s'adresser
à H. Cosandey, Chemin du Vieux Collège, Prilly (tél. 22.388).

SICILE

voyage de Pâques, 12 jours. Faculté
de rester à Rome ou à Naples,
ou aux deux endroits.

Renseignements auprès de M. Chantrens, instituteur, Montreux.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (safes)

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

BERTHOUD

Famille de professeur au Gymnase recevrait en pension

jeune fille

de 12 - 15 ans, qui fréquenterait l'école secondaire des filles. S'adresser à **W. Boss**, Westliche Alpenstrasse 8, **Berthoud**.

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à **Ecole de commerce Gademann, Zurich**.

Jeunes Zuricoises (15-18 ans) **cherchent places** dans ménages soignés (non campagnards) suisses romands, comme

VOLONTAIRES RÉTRIBUÉES

Entrée avril-juin. Offres avec conditions à l'Œuvre de Placement, Steinhaldenstrasse 66, Zurich 2.

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug, en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparation des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. — Demandez offres et catalogue illustré.

Jos. Kaiser, Wandtafel-Fabrikation

Téléphone 40.196

ZOUG

Ecoles Normales du Canton de Vaud Examens d'admission en 1938

Ils sont fixés les 17, 18 et 19 mars et du 4 au 6 avril. Inscriptions auprès du Directeur jusqu'au 26 février à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la *Feuille des Avis officiels* des 28 janvier et 11 février, ou le *Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique* de février-mars que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas

Wangen an der Aare

Etude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne. Cours commerciaux. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes.

S'adresser à la Direction.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Danger d'infection

Au moment des refroidissements, toute agglomération de personnes présente un danger d'infection, car il se dégage de chaque malade comme un nuage de microbes. Ceux-ci se répandent dans l'air et quiconque est sensible à la maladie est immédiatement atteint.

Prévenir vaut mieux que guérir. Faites un essai avec les pastilles de



FORMITROL

que vous laisserez fondre lentement dans la bouche. Le Formitrol contient un agent bactéricide puissant : la formaldéhyde.

Les instituteurs qui ne connaissent pas encore le Formitrol peuvent demander échantillons et littérature à

D^r A. Wander S.A., Berne